

Petite Correspondance

A. M. V. à Lannoy. — Non, merci. A Mme L. D. à Tournai. — Il est pris bonne note de votre demande.

EPHEMERIDES ROUBAISIENNES

9 Mars 1893. — Ordonnance royale qui autorise la fabrication de la Légion d'honneur à accorder les insignes de la croix de chevalier de 3e classe aux fonctionnaires de service militaire qui ont accompli 10 ans de service.

ARRAS. — M. Vast, candidat conservateur, est élu conseiller général pour le canton de Norrent-Fontaine, par 2,932 voix, contre M. Leflon, 1,928.

BRUXELLES. — Un grave événement occupait toute la ville l'honorable M. Trysttram, notre député depuis bientôt quatre ans, se suicida le 1er mars dans la séance de samedi, après bien des hésitations, il a posé une question à M. Tiraud, ministre de l'agriculture et du commerce.

Quelle question ? Hélas, nous n'en savons rien, bien que nous ayons l'Officiel sous les yeux. Nous y constatons seulement que, par deux fois, M. le ministre Tiraud a dit : « J'éprouve le regret le plus profond de n'avoir pas compris la question qui m'a été posée par l'honorable M. Trysttram. »

MA FOI. — Le Phare de Dunkerque n'enregistre pas moins avec bonheur la « question » de M. Trysttram. « Au surplus, la « question » en question a été mal reçue du ministre, de la commission du tarif des douanes, et de la grande majorité de la Chambre, qui se demandent ce que M. Trysttram pouvait bien être venu faire à la tribune.

FRUGES. — Un incendie considérable s'est déclaré dimanche vers trois heures et demie du matin dans les docks de la Société des moulins de Fruy. En quelques instants les flammes prirent un tel développement qu'il fallait se résoudre à préserver le voisinage.

VALenciennes. — Un vent enfin de prendre une mesure qui, il y a quinze jours aurait sans doute épargné quelques victimes : les soldats casernés à la Citadelle reviennent en ce moment notre ville, pour se rendre au Quesnoy où ils resteront jusqu'à nouvel ordre. Il n'y a plus à la Citadelle que les bureaux de recrutement et de l'intendance et le personnel nécessaire aux magasins.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 7 mars. — Jean Delaplace, rue Vaucaanson, maison Beny. — François Comaert, rue Cuvrier, maison Roy, rue Sébastien, cour Castellain, 4. — Marie Geroms, rue de l'Église, maison Flamencon, 36. — Cecile Allart, rue de l'Hommelet, 89. — Victor Dornier, rue de la Bruyère, maison Vandaele. — Amand Viette, rue de la Guinguette, cour Mullier, 4. — Marie Lefèvre, rue des 3 Ponts, maison Bernart, 43. — Rodolphe Veyrier, rue de Jemmapes, 7. — Marie Butay, rue de la Vierge. — Léa Breyne, rue Decromé, cour Debaisieux. — Blanche Lombart, rue des Lon-

gues-Hales, cour Desbonnet. — Victor Coche- teur, rue d'Inkermann. DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 mars. — Falcis Cuvelin, 1 an, rue de Tournai, 138. Louis Houzart, 1 an, rue de l'Épée, cour Gros 12. — Virginie Coisne, 21 ans, bobineuse, rue Desbains, cour Decromé, 2. Blanche Pourges, 19 ans, rue de l'Hommelet. — Charles Bourgeois, 14 mois, rue Beauvœur, cour Dufosse, 1. — Elias Sengier, 1 an, rue du Parc, 3. — Paul Martin, 1 mois, rue de Lille, 135.

MARIAGES du 6. — Charles Pollet, 21 ans, garçon de magasin, et Marie Ross, 36 ans, journalière. — Albert Vasseur, 37 ans, débiteur, et Philomène Delbec, 28 ans, tissandeuse. — Jean-Baptiste Struyf, 35 ans, tissandeuse, et Ursula Deloeu, 36 ans, ménagère. PUBLICATIONS DE MARIAGES du 7 MARS. — Jean-Baptiste Pazard, 40 ans, fleur, et Maria Brulais, 27 ans, journalière. — Léon Wolf, 25 ans, apprenti, et Jeanne Bonhomme, 22 ans, soignesse. — Emile Delannoy, 33 ans, contre-maître, et Catherine Demyere, 31 ans, épicière. — Emile Flévet, 25 ans, ourdisseur, et Sophie Ledru, 24 ans, repasseuse. — Léon Pruvost, 33 ans, aiguilleur, et Elise Bouchery, 42 ans, épiçhère. — Jean-Baptiste Théry, 33 ans, menuisier, et Léa Blich, 26 ans, tissandeuse. — Charles Depiane, 22 ans, soignesse. — Gustave Debuquois, 18 ans, tissandier, et Marie Deweer, 21 ans, tissandeuse. — Théodore Desplaces, 22 ans, teneur en art, et Sophie Loire, 22 ans, dévideuse. — Jules Marcellin, 19 ans, boucher, et Emilie Liagre, 24 ans, ménagère. — Roland Defailly, 22 ans, fleur, et Béatrice Nute, 19 ans, rattachée. — Louis Camus, 35 ans, journalier, et Adélaïde Leseux, 23 ans, soignesse. — André Saurin, 25 ans, peintre, et Eugénie Durceux, 18 ans, ménagère. — Auguste Veldman, 25 ans, tissandier, et Marie Huban, 24 ans, soignesse. — Charles Leprieux, 24 ans, mécanicien, et Marie Nef, 24 ans, sans profession. — Édouard Saurin, 18 ans, fleur, et Rosine Delabre, 21 ans, rattachée. — Charles Vinck, 32 ans, tissandier, et Augustine Vandevilde, 25 ans, soignesse. — Charles Mahieu, 25 ans, fleur, et Adélaïde Desplaces, 22 ans, soignesse. — François Crosset, 22 ans, débiteur, et Henriette Arens, 24 ans, soignesse. — Jacques Meirhaeghe, 26 ans, journalier, et Julie Charbart, 27 ans, journalière. — Augustin Meirhaeghe, 24 ans, ébéniste, et Rosalie Vandenberghe, 21 ans, peignesse. — Clément Braem, 27 ans, fleur, et Marie Lambin, 21 ans, servante. — Henri Deprez, 32 ans, agent de ville, et Elise Villers, 19 ans, plieuse de rubans. — Léon Fraxet, 21 ans, fleur, et Julie Grobilloit, 18 ans, tissandeuse.

ÉTAT-CIVIL DE TOUROING. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mars. — Jules Dumortier, rue Nollet. — Henri Lecocq, rue de l'Étoile-Rouge. — Arthur Rave, rue du Dragon. DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 mars. — Gastimir Carelle, 8 mois, rue du Tilleul. — Joseph Dusoulier, 1 an, ruelle Peckin.

CONVOIS FUNÈRES & OBITS. — Les Religieuses de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs, rue de l'Espérance, vous prient d'assister à l'OBIT SOLENNEL, qui sera célébré le dimanche 10 courant, le jeudi 11 mars 1893, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Fabre Jean-Baptiste-Désiré DEBRABANT, Fondateur et Directeur général de leur Congrégation, pieusement décédé à Douai, le 18 février 1880. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas été inscrites au programme de prières de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE. — WENDUINE. — Sur la plage de Wenduine entre Ostende et Blankenbergh, on a trouvé une bouteille contenant le billet suivant : « Notre négociant Vanack est en train de somber. 48 hommes d'équipage et 63 passagers, venant de Rio-Janeiro en destination de Saint-Petersbourg, chargés de denrées. » Adieu à nos amis.

Le capitaine, (Signé) L. OOMITS. L'écrit ne porte pas de date. — JOURNAL. — Samedi ont commencé, au palais de justice, les débats au sujet du vol possible du 22 octobre dernier, à la station d'Antoing. Un nombreux public remplissait la salle d'audience. Le jugement sera prononcé mercredi.

BRUGES. — On lit dans la Patrie de Bruges : « Samedi passé, le parquet de Furnes a fait une descente judiciaire à Hoogstaed. Il s'est rendu à l'école communale et y a interrogé un certain nombre d'enfants. D'après le Veurnaar, la suite de ces enquêtes, le sieur S., sous-instituteur officiel à Hoogstaed, a été arrêté dans la maison paternelle dimanche matin et conduit à la prison cellulaire de Furnes. Il est accusé, dit le Veurnaar, de faits honteux. » MARCHIENNES. — Les pluies de ces jours derniers ont causé de grands ravages en Belgique. La Sambre et l'Escaut se sont débordés. Les plaines riveraines de Marchiennes, de Montigny-le-Tilleul, de Marcinelle et de Châtelet sont inondées. La circulation est interrompue à Marchiennes, rue de Châtelet. La navigation sur la Sambre est également interrompue. A Liège, depuis jeudi, les ports dans la traversée de la Meuse sont inondés. Le quai sur Meuse, sous le pont des Arches, est également submergé. La circulation y est interrompue. Les bateaux à vapeur du service de Maestricht ont dû transférer leur lieu de débarquement en amont du point ordinaire.

SOIGNIES. — On lit dans la Gazette : « Encore un garde-convoi jeté bas du marche-pied d'un train en marche, dans la gare de Soignies, pendant qu'il faisait son service de recouvrement des coupons et blessé si gravement qu'on a dû lui amputer la jambe. » Il a 25 ans, s'il échappe à la mort, il restera horriblement mutilé. — MORTS. — Un accident est arrivé vendredi soir, vers 6 heures 1/2, dans la gare de Mons. Un habitant de Saint-Symphorien traversait la voie, au moment de l'arrivée d'un train. Se voyant près d'être atteint, il voulut réparer son imprudence et fit un pas en arrière, mais pas assez rapidement, car la locomotive lui coupa net un pied sur le rail. — Nous lisons dans un journal belge : « La section centrale chargée d'examiner le budget des travaux publics s'est faite l'écho des plaintes du public : elle a demandé au ministre de l'Intérieur un voyageur qui prend un billet aller et retour par trains ordinaires et qui se trouve avoir fini plus tôt qu'il ne le suppose, ne peut pas profiter d'un express en partance, sans payer d'abord ». — Elle a proposé pour remédier à cet état de choses de faire délivrer par les gardes des suppléments de billet tirés d'un livre à souches et calculés à raison, par exemple de 10 centimes pour la première classe par lieue de parcours à faire. Le voyageur étant muni d'un billet d'aller simple, il serait facile de constater s'il est pourvu de supplément ou non d'un livre de billets express. » — Ce système est limité de celui qui fonctionne sur les tramways.

Le gouvernement a répondu qu'il s'occupe de l'étude des améliorations à introduire dans le système des billets d'aller et retour. — Il fera bien de l'améliorer, en effet. — PARIS 5 mars 1893. Paris tout entier aux événements artistiques. Succès et chutes se sont partagés les préoccupations de tout le monde. Sur la

scène où triomphait la belle, séduisante Adeline Patti, tombait, il y a quelques jours une œuvre lyrique dont on s'était beaucoup entretenue et qui renfermait l'espoir d'une longue carrière de labour et de fécule. Ainsi va le monde. Comme si, pour produire un peu de joie, il fallait à l'équilibre des choses une peine.

NOUVELLES DU SOIR

L'INVIDENT TESTELIN. — On a vu dans le compte-rendu de la séance d'hier du Sénat, à quel pitoyable incident ont donné lieu, les paroles prononcées par un sénateur du Nord, M. Testelin. Voici une physionomie plus complète de cet incident.

M. Jules Simon continue à déplorer cette injustice, qui consiste à priver un citoyen de plus légitime des droits — celui de se faire entendre par un sénateur du Nord, M. Testelin. Voici une physionomie plus complète de cet incident.

M. Testelin, dit-il, semble me faire une observation. — A cette observation, M. Testelin, placé le premier sur le troisième rang de l'exécutif et à une hauteur de tête — l'ordonneur et l'influence de toute éléction populaire parlant sur l'influence de l'Angleterre. C'est là une des principales raisons pour ne pas ajourner plus longtemps l'appel au peuple, que l'on puisse être les conséquences pour le ministère actuel.

Sur cette double réplique, la gauche poussa des cris de fureur. Un député s'adressa à un honorable homme une injure dont il ne se sent pas atteinte. Il demanda qu'il ne se rappelle pas à l'ordre et qu'il reste avec son interpellation, dont je suis fier. (Applaudissements prolongés à droite et à gauche.)

M. le PRÉSIDENT. — Je rappelle à l'ordre M. Testelin, qui a prononcé des paroles inconvenantes. (Rumeurs prolongées à droite et à gauche.)

M. BOCHER. — Nous comprenons et nous louons le sentiment auquel a obéi M. Jules Simon ; nous demandons à celui qui se fait un plaisir de nous adresser un tel langage de se faire un peu plus discret.

M. BOCHER. — Nous comprenons et nous louons le sentiment auquel a obéi M. Jules Simon ; nous demandons à celui qui se fait un plaisir de nous adresser un tel langage de se faire un peu plus discret.

M. le PRÉSIDENT. — Sur la proposition de M. Testelin, l'Assemblée a décidé que le rapport officiel sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de février a été de 32,246,028 livres sterling, soit une augmentation de 4,574,948 livres sterling sur la valeur des importations en février 1879.

M. le PRÉSIDENT. — Sur la proposition de M. Testelin, l'Assemblée a décidé que le rapport officiel sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de février a été de 32,246,028 livres sterling, soit une augmentation de 4,574,948 livres sterling sur la valeur des importations en février 1879.

M. le PRÉSIDENT. — Sur la proposition de M. Testelin, l'Assemblée a décidé que le rapport officiel sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de février a été de 32,246,028 livres sterling, soit une augmentation de 4,574,948 livres sterling sur la valeur des importations en février 1879.

M. le PRÉSIDENT. — Sur la proposition de M. Testelin, l'Assemblée a décidé que le rapport officiel sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de février a été de 32,246,028 livres sterling, soit une augmentation de 4,574,948 livres sterling sur la valeur des importations en février 1879.

M. le PRÉSIDENT. — Sur la proposition de M. Testelin, l'Assemblée a décidé que le rapport officiel sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de février a été de 32,246,028 livres sterling, soit une augmentation de 4,574,948 livres sterling sur la valeur des importations en février 1879.

M. le PRÉSIDENT. — Sur la proposition de M. Testelin, l'Assemblée a décidé que le rapport officiel sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de février a été de 32,246,028 livres sterling, soit une augmentation de 4,574,948 livres sterling sur la valeur des importations en février 1879.

M. le PRÉSIDENT. — Sur la proposition de M. Testelin, l'Assemblée a décidé que le rapport officiel sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de février a été de 32,246,028 livres sterling, soit une augmentation de 4,574,948 livres sterling sur la valeur des importations en février 1879.

M. le PRÉSIDENT. — Sur la proposition de M. Testelin, l'Assemblée a décidé que le rapport officiel sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de février a été de 32,246,028 livres sterling, soit une augmentation de 4,574,948 livres sterling sur la valeur des importations en février 1879.

M. le PRÉSIDENT. — Sur la proposition de M. Testelin, l'Assemblée a décidé que le rapport officiel sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de février a été de 32,246,028 livres sterling, soit une augmentation de 4,574,948 livres sterling sur la valeur des importations en février 1879.

M. le PRÉSIDENT. — Sur la proposition de M. Testelin, l'Assemblée a décidé que le rapport officiel sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de février a été de 32,246,028 livres sterling, soit une augmentation de 4,574,948 livres sterling sur la valeur des importations en février 1879.

M. le PRÉSIDENT. — Sur la proposition de M. Testelin, l'Assemblée a décidé que le rapport officiel sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de février a été de 32,246,028 livres sterling, soit une augmentation de 4,574,948 livres sterling sur la valeur des importations en février 1879.

Parlant des prochaines élections, lord Beaconsfield dit que le pays a rarement eu dans ce siècle une occasion plus solennelle d'exprimer ses vœux. La paix de l'Europe dépendra en grande partie du jugement du pays.

Le gouvernement actuel a pu assurer cette paix si nécessaire au bien de tous les pays civilisés et surtout au bien de notre pays ; mais cet heureux résultat ne saurait être obtenu avec le principe passif de la non-intervention. Le pays dépend avant tout de la présence pour ne pas dire de la suprématie de l'Angleterre dans les conseils de l'Europe.

Le président Hayès a répondu qu'il était heureux d'apprendre que M. de Lesseps ne se proposait pas un but politique dans l'accomplissement de son projet. L'entreveu n'avait pas de caractère officiel.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps, accompagné de M. le secrétaire d'Etat Everts, a eu, samedi, une entrevue qui a duré une heure.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE CANAL DE PANAMA. — Washington, 3 mars. M. de Lesseps a expliqué à M. Hayes les avantages du canal projeté et déclaré qu'il n'avait aucune idée de placer le canal sous un contrôle étranger, ajoutant que dans aucun cas, le canal ne porterait préjudice aux intérêts des États-Unis.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.

LE SAINT-SIÈGE ET LA FRANCE. — Rome, 3 mars, soir. Dans l'audience récemment accordée par le Pape à M. Waddington, Sa Sainteté exprimé de la manière la plus bienveillante le désir de conserver de bons rapports avec la France.